

## **GROUPE DES ELUS SOCIALISTES ET INDEPENDANTS**

### **Intervention de M. BERTHIER au Bureau Municipal du 22 novembre 2010**

La décision que nous prenons au travers de cette délibération en exonérant la taxe locale d'équipement pour toutes les opérations de logement social à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, est très importante à plusieurs titres.

Elle va être une aide conséquente pour les bailleurs sociaux pour la construction et la reconstruction.

Elle marque la volonté de la Ville, malgré la période difficile, d'aider financièrement les bailleurs sociaux et donc nos concitoyens les plus concernés par les difficultés comme nous le faisons depuis toujours.

Cet engagement malheureusement survient à un moment où l'Etat prend des décisions qui non seulement fragilisent mais ébranlent les bailleurs sociaux.

François BAROIN, Ministre du Budget nous indique que « les bailleurs sociaux vont devoir mobiliser 340 millions d'euros supplémentaires » ce qui signifie en clair que l'Etat va réduire son aide au logement social à hauteur de 340 millions d'euros.

Même si la commission des finances du Sénat du 18 novembre 2010 propose de réduire cette ponction invraisemblable, nous n'avons pas d'illusion sur la conclusion des arbitrages.

Dans quel contexte local survient ce que l'Union sociale de l'habitat qui fédère 800 organismes HLM dénonce comme un hold-up.

A Poitiers 23% des résidences principales sont des HLM qui correspondent à 11636 ménages locataires. 26 % des occupants ont des ressources inférieures à 20% des plafonds, les nouveaux locataires sont de plus en plus pauvres 44% ont des ressources inférieures à 20% des plafonds.

Des ménages de plus en plus nombreux ont des difficultés importantes de paiement, les impayés de loyers apparaissent et deviennent de plus en plus fréquent.

Cette taxe inique va donc limiter les possibilités d'investissement des bailleurs sociaux va réduire leurs possibilités d'accompagnement social des familles.

En agissant de la sorte M. BAROIN et à travers lui le gouvernement s'attaque aux plus fragiles de nos concitoyens.

Il ne s'agit pas d'un fait isolé, cela s'inscrit dans une continuité de la politique actuelle de l'Etat relayée par M. Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat au Logement et à l'Urbanisme.

En votant cette délibération vous adressez simultanément deux signaux très engagés, le premier être aux côtés de la Ville de Poitiers pour aider au travers des bailleurs sociaux nos concitoyens qui en ont le plus besoin, la deuxième indiquer clairement au gouvernement que ses décisions et ses yeux de Chimène à l'égard des plus fortunés ont détourné son regard des français qui ont besoin de solidarité et à qui il applique des mesures dures, injustes, qui les appauvrissent, les fragilisent.

Nous continuerons par nos décisions locales à lutter contre l'entreprise de désagrégation de la cohésion sociale menée par ce gouvernement.